



—Eh bien, monsieur Gérard, vous voyez, ça marche.—Page 80, col. 2.

LA BELLE TENEBREUSE

TROISIÈME PARTIE

LA MARE AUX BICHES

—Aujourd'hui comme hier, monsieur, sans pitié ni remords. Et je viens vous voir une dernière fois, monsieur, pour vous dire ce que je veux, afin que rien ne me fasse soupçonner d'avoir manqué à mon devoir... Si l'honneur me défend de profiter, même dans l'intérêt d'un innocent, d'un secret que m'a révélé ma profession, il ne me défend pas de chercher la vérité en dehors de ce secret. Rappelez-vous, M. Daguerre, que le hasard peut m'être utile... en cette circonstance. Et ce sera non au médecin, mais à l'homme que le hasard s'adressera. Et ce sera l'homme et non le médecin qui ira trouver le juge, pour lui dire non ce que le médecin aura appris, mais ce qui aura été révélé à l'homme.

—Ah ! le hasard n'arrive jamais ainsi, à point nommé !...

—Eh bien, moi je vous dis : prenez garde....

—Bou. Je vous remercie. Je prendrai mes précautions... Dès lors, c'est un duel entre nous... monsieur mon fils ?... Vous, pour me livrer, sans forfaire à votre honneur de médecin, moi pour conserver ma tête... Soit... mais la situation est curieuse et l'on n'a pas vu souvent un père obligé comme moi de se défendre contre son fils....

—Il n'y a ici, ni père ni fils, il y a deux étrangers et c'est tout.

—Pardonnez moi.... vous n'empêcherez pas les choses d'être ce

qu'elles sont. Je suis votre père, c'est un fait contre lequel vous aurez beau vous insurger, vous resterez quand même mon fils....

—Et maintenant, monsieur, que vous connaissez mes intentions, voici ce que je viens vous proposer.

—Je refuse d'avance, parce que je suis sûr que vos propositions sont inacceptables

—Peut-être. Vous êtes coupable et un innocent est menacé de subir le châtiement que vous avez mérité. Fuyez, quittez la France, mais auparavant remettez moi votre aveu, par écrit,—Le récit de votre crime,—ou sinon auparavant, faites le moi parvenir dès que vous vous jugerez à l'abri de la justice française. J'irai trouver M. Laugier et je lui dirai : "Voici la preuve que vous me demandiez l'autre jour lorsque j'ai éveillé vos défiances en me portant garant de l'innocence de M. Beaufort. Voici le nom de l'assassin... L'assassin est hors d'atteinte. Rendez la liberté à l'innocent." Beaufort sera sauvé !

—Pas du tout. Beaufort restera sous les verrous.

—Comment cela ?

—Est-ce que vous croyez que ma lettre suffirait ?... Pas le moins du monde. L'aveu n'a jamais été considéré comme une preuve rendant inutiles toutes les autres

—Ces autres preuves, moi je les donnerai, je serai délié de mon ser-